

# LES INFOS DU BELLUARD

N° 68 septembre 1994

# DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

## BOURSES

Les bourses d'études et d'apprentissages ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant les années précédentes, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg, tél. 22.18.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances ...).



## CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

## SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'école ne se charge donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

## ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 25.30.50. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

L'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'école n'assume aucune responsabilité.

## CALCULATRICES DE POCHES

Dès la seconde partie de la 2e année, pour résoudre des applications propres à la géométrie, ainsi qu'en 3e année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité et de calcul commercial.

Pour simplifier les problèmes d'achat, abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. Veuillez remplir à ce propos la fiche de la page 31.

## FRAIS SCOLAIRES

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles...). La facture qui leur sera adressée présentera la destination des montants réclamés.

# DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

## OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal : c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de matériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances page 22).
Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école et à l'adjoint de direction concerné.

## ABONNEMENT

Depuis l'année scolaire 1987-1988, la totalité des frais de transport, trains ou autobus, est prise en charge par l'association des communes de Sarine-Campagne et du Lac français. Dans un souci de simplification, l'école adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande à tous les parents des élèves habitant la campagne, formule qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève.

L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, y compris les vacances scolaires; seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

## VELOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

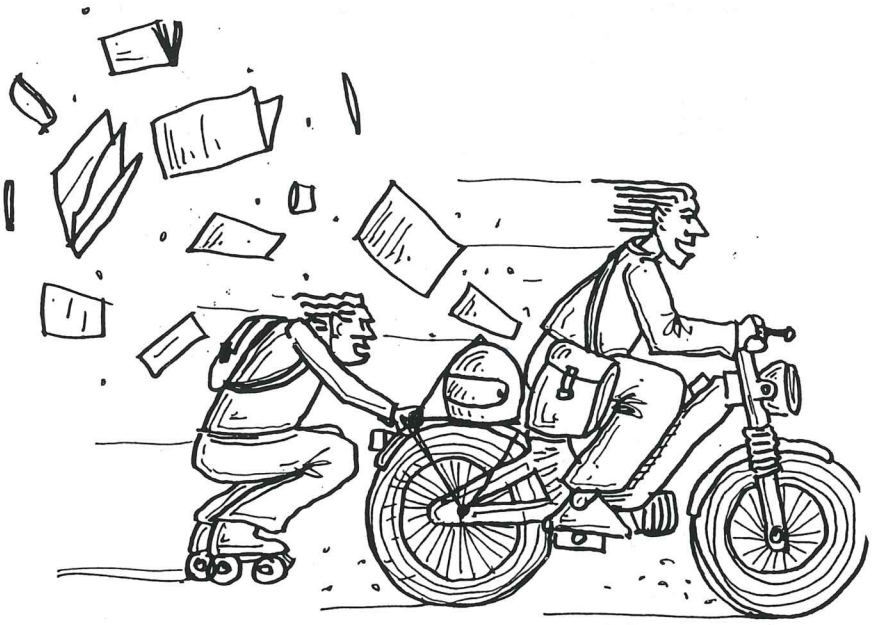
*il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur;*

*la vitesse doit être réduite aux abords de l'école;*

*dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.*

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs ou les bicyclettes seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'école ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage.



## QUI REPONDRA A VOS QUESTIONS ?

Si vous avez à résoudre un problème de nature scolaire, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'école. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.


BENETTON

# LES INFOS DU BELLUARD

No 68

SEPTEMBRE 1994

Bulletin d'information destiné aux élèves et aux parents des élèves

CYCLE D'ORIENTATION
DU BELLUARD
Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg

Tél. 037 / 22 35 85

**Rédaction**
L. Gurtner, D. Stevan et quelques professeurs

**Photos**
P. Burgy

**Dactylographie**
F. Marty

**Impression**
Imprimerie Bonny

## SOMMAIRE

**EDITORIAL** 3

Inciter l'enfant à apprendre

**VIE DE L'ECOLE**

L'école au quotidien 4-5

Visite 6

Carnet de route 7

Les classes et leur maître 8

**ORGANISATION DE L'ECOLE**

Organisation 13-23

Règlement scolaire 28-29

**CULTURE**

Bibliothèque 10-11

Cinébel 24

Orchestre de chambre 25

Théâtre 26

**ILLUSTRATION**

Couverture: Tanya Ritter 3H, avec l'aide de son père Michel

Pages 13 à 23: Daniel Huguenot, ancien élève

Pages 2, 27, 29 et 30: élèves de Mlle Magali Jordan

Pages 9 et 12: poèmes d'élèves

**FICHES A DETACHER** 31

# Inciter l'enfant à apprendre

"Heureusement que ce n'est pas l'école qui apprend à marcher, sinon, que de personnes marcheraient à quatre pattes !" Rude critique de l'efficacité du monde scolaire, la boutade surprend par son côté provocateur. Lancée par le professeur Philippe Meirieu en préambule à sa conférence donnée l'automne dernier à Neuchâtel, elle avait certainement pour but de déstabiliser quelque peu les participants ...

Puis le pédagogue s'est attaché à mettre en évidence, comme il le fait volontiers, l'évolution de l'école au cours des trente dernières années. Ses thèmes de prédilection : à quoi sert l'école ? Comment la formule *"apprendre à apprendre"* s'est-elle peu à peu imposée ? Y a-t-il nécessité de redéfinir aujourd'hui la notion d'objectifs pédagogiques, de développer un modèle renouvelé de l'apprentissage ? Comment réutiliser les connaissances acquises dans d'autres disciplines ou à l'extérieur de l'école (notion du transfert) ?

Dès les années 70, l'école s'est trouvée confrontée à un monde où l'évolution est permanente. On a assisté à une formidable explosion des savoirs et il a fallu former des gens à des métiers qui n'existaient pas auparavant. La pression des exigences sociales et professionnelles sur l'école est devenue très forte, entraînant avec elle, aussi bien pour l'élève que pour l'enseignant, l'impérieuse nécessité de la réussite pour tous.

Soumise à telle pression, l'école ne pouvait tolérer et accepter plus longtemps en son sein la notion d'échec. Elle devait surtout reconsidérer sa mission : former les élèves à s'adapter et à développer des aptitudes nouvelles, telles que la curiosité et la souplesse d'esprit, une plus grande autonomie, le sens de la communication... Ainsi émergea la célèbre formule *"apprendre à apprendre"* à laquelle le professeur Meirieu préfère d'ailleurs celle *"d'apprendre à travailler"*.

Parallèlement, la recherche pédagogique se pencha sur les conditions qui, aussi bien à la maison qu'à l'école, influencent le développement de l'intelligence de l'enfant. Ces conditions, qu'il désigne savamment de *"déterminants environnementaux"*, peuvent être regroupées en deux grandes catégories.

Les premières créent un milieu favorable à l'étude et encouragent l'enfant, ou l'élève, à anticiper les conséquences d'une action future. Elles l'invitent à l'autoévaluation, lui donnent généralement des réponses positives (encouragement) et le stimulent à reformuler les propos de ses parents ou de ses maîtres, l'amenant ainsi à structurer sa pensée. Celle-ci devient à la fois plus imaginative et plus rigoureuse.

A l'opposé, toujours selon le professeur Meirieu, l'enfant réussit moins bien s'il grandit dans un milieu, ou apprend dans une l'école, qui donne réponse à tout, se contente d'informer sur des programmes et d'évaluer les résultats. C'est ce même milieu qui, bien souvent, adopte et rejette sans commentaires, souligne les erreurs, n'encourage pas la curiosité, l'esprit de recherche et, finalement, ne discute pas.

Globalement, les deux attitudes se distinguent par le fait essentiel qu'une pose des questions et l'autre donne des réponses.

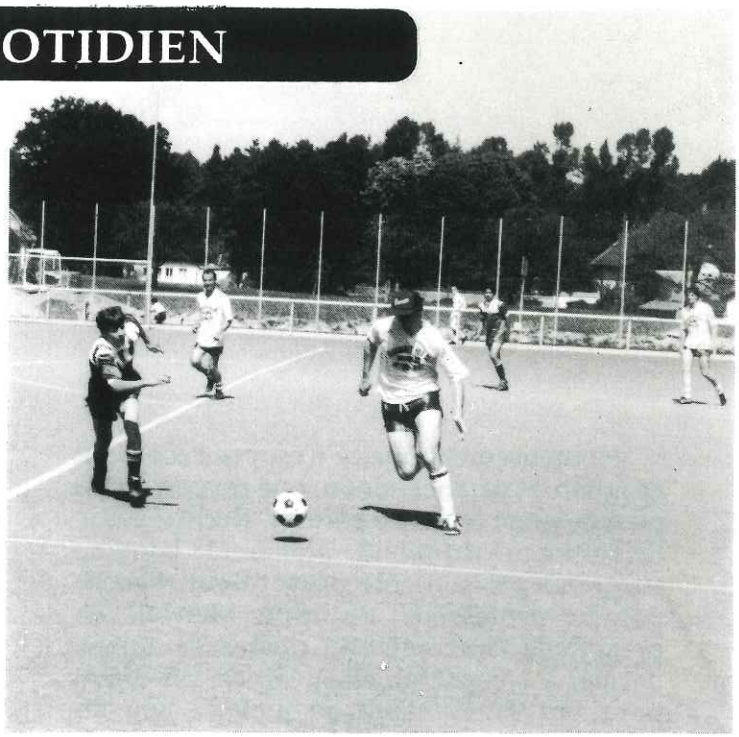
Cette vision des choses, bien qu'intéressante, nous semble tout de même trop schématique. L'école doit s'adresser à tous les élèves, pas seulement aux plus "performants" d'entre eux. Ils sont nombreux à attendre des réponses qui généralement les rassurent. On ne peut pas non plus opposer de manière systématique l'acquisition des connaissances et le développement des compétences, car le second se greffe, se construit sur le premier.

Enseigner n'est décidément pas simple. Comment à la fois conduire une classe, motiver des adolescents, être professeur de français ou de mathématiques et en même temps éveilleur d'intelligence ?

Belles pistes de recherche pour une réflexion qui, souhaitons-le en ce début d'année scolaire, trouvera dans le quotidien un terrain de réalisation. Ainsi, nos élèves apprendront à marcher dans la vie ... mais pas à quatre pattes !

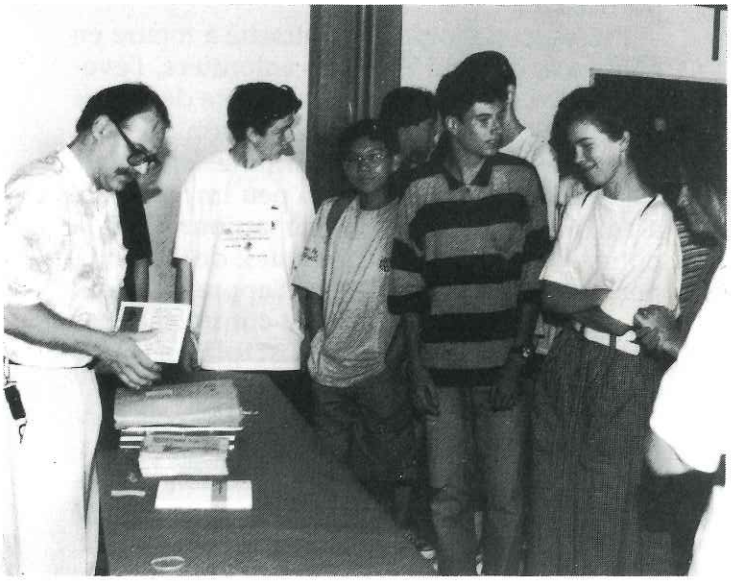
L. GURTNER

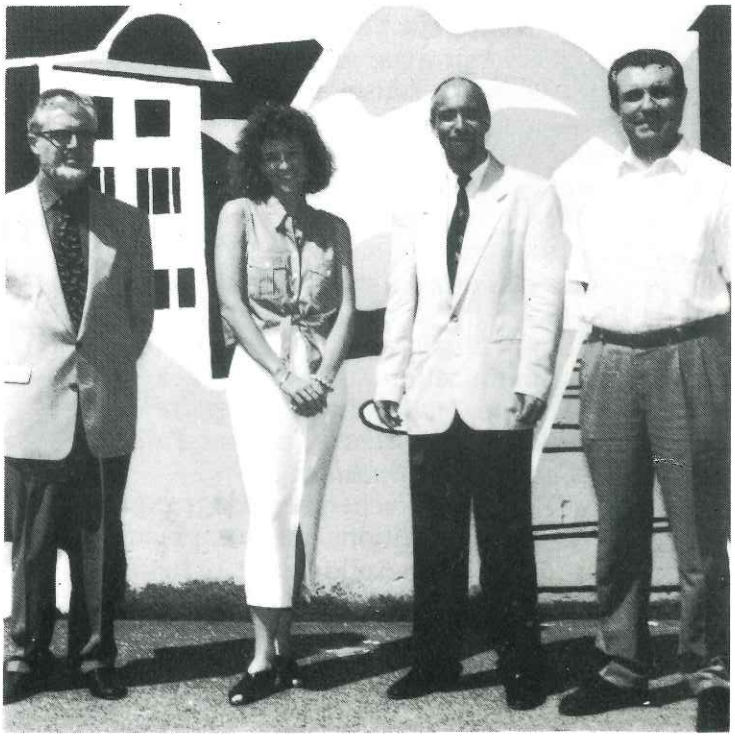
# L'ECOLE AU QUOTIDIEN



Elèves et professeurs...
Voyez comme ils courent le même ballon!
Une année scolaire, c'est un peu comme un match à l'issu duquel tout le monde serait gagnant...







Voilà.

L'arbitre a sifflé la fin du match. Le sourire illumine les visages. Les élèves de troisième année ont gagné leur certificat de fin d'études secondaires avant d'engager un nouveau match.
Bravo!

Certains professeurs quittent le stade. Le nouveau match qu'ils disputeront est celui d'une retraite bien méritée pour MM. André Bays et Pierre Piqué, celui de la découverte d'horizons nouveaux pour Mlle Stéphanie Burton.

A tous trois, bon vent!



Merci, M. Piqué, de la dimension humaniste profonde que vous avez toujours su dispenser, *avé* en plus le petit *assent* si charmant de votre Béarn natal.



Merci, Mlle Burton, de votre compétence indiscutable, de votre énergie inépuisable et de votre sourire infatigable.



Merci, M. Bays, de votre toujours grande efficacité et exactitude dans votre toujours grande discrétion.

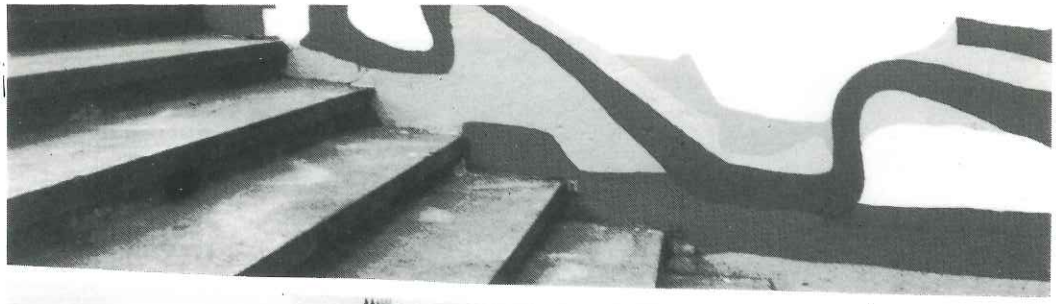


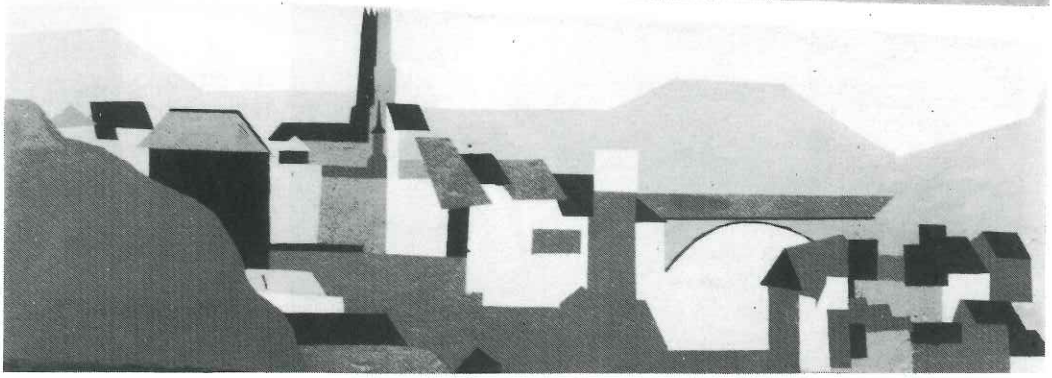
Le match est bien terminé et se termine bien.

Les deux équipes, élèves et professeurs, sont pourtant déjà prêtes à disputer un nouveau match!
ou presque...

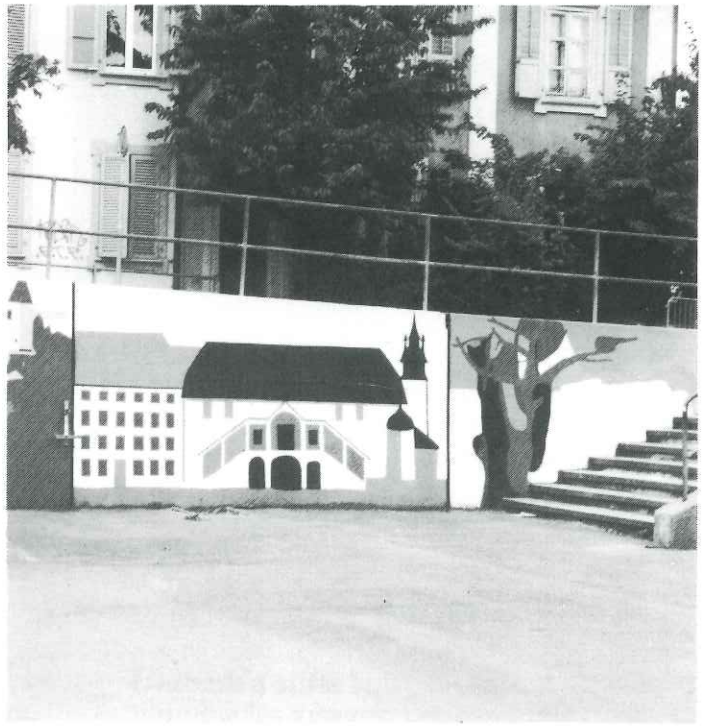
# VISITE



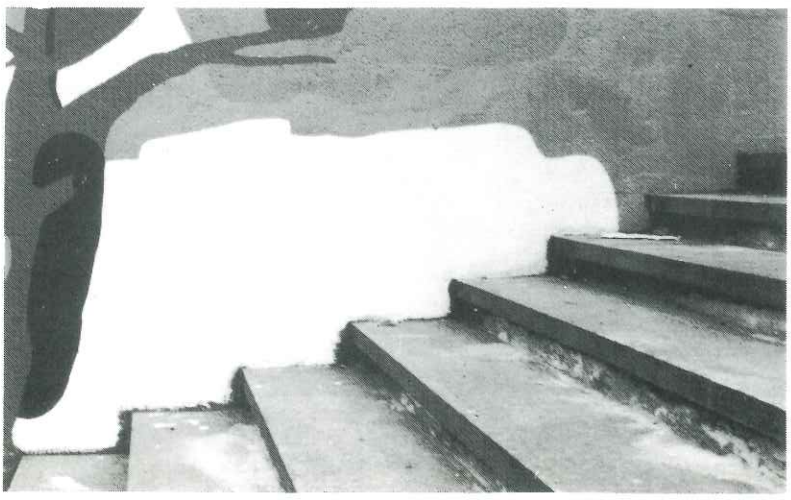


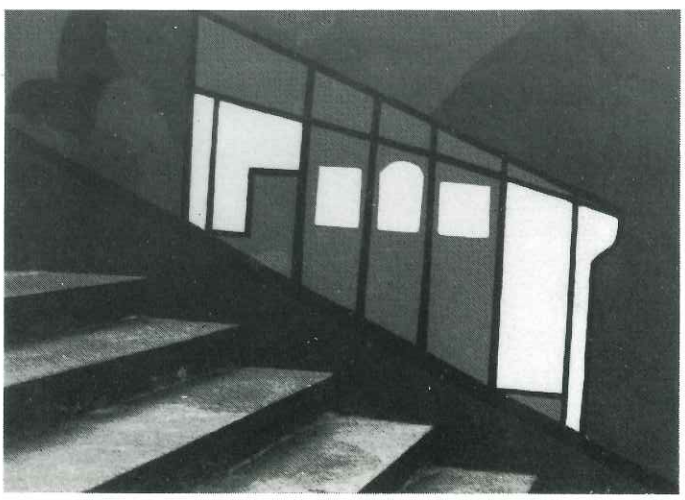


"Il n'y a rien qui ne soit pas beau ici" disait l'autre jour un Québécois en visite à Fribourg.
Suivez l'escalier...ou les fresques de Bernard Morel magnifiquement restaurées par Sandra Demierre et ses élèves.
Un nouveau décor pour les récréations du Belluard...









## DES MAITRES DIPLOMES

Les "INFOS DU BELLUARD" adressent leurs vives félicitations aux professeurs qui viennent d'obtenir leur diplôme universitaire.
Il s'agit de :

- Madame Marie-José CHANEZ, pour l'obtention du complément de formation professionnelle en branche spéciale (dactylographie);
- Monsieur Philippe LEHNER, pour l'obtention du diplôme de maître de classe pratique;
- Monsieur Nathanaël ROTZETTER, pour l'obtention du diplôme de maître de classe pratique.

CARNET

DE

ROUTE

## DES MAITRES NOMMES

Dans les pages précédentes, nous avons relaté le départ de plusieurs professeurs : Mlle Stéphanie BURTON, MM. André BAYS et Pierre PIQUE. En raison des mesures d'économie appliquées par l'Etat de Fribourg, la charge horaire des élèves est passée de 35 à 34 heures hebdomadaires. La conséquence de cette mesure est qu'aucun nouvel enseignant n'a été engagé dans notre école pour l'année scolaire 1994-1995.
Cependant, plusieurs maîtres avancent dans leur carrière d'enseignement. Cette année, deux d'entre eux ont été mis au bénéfice d'une nomination, au terme de la période légale d'essai. Il s'agit de

- Monsieur Ivan CORMINBOEUF, pour l'enseignement des mathématiques, de la géographie et de la gymnastique;
- Monsieur Frédéric HAENNI, pour l'enseignement des mathématiques de la gymnastique et des sciences.

A ces deux jeunes enseignants "fraîchement" nommés, nous adressons nos vives félicitations et leur souhaitons plein succès dans leur enseignement.
Nos compliments à M. CORMINBOEUF à l'occasion du mariage célébré le 9 juillet 1994 avec Mlle Nicole METTRAUX.

## VACANCES SCOLAIRES

| | |
|---|---|
| Rentrée : | le lundi 29 août 1994 |
| Vacances de la Toussaint : | du vendredi 21 octobre 1994 à 15h30 |
| | au lundi 31 octobre 1994 à 07h40 |
| Vacances de Noël : | du vendredi 23 décembre 1994 à 15h30 |
| | au lundi 9 janvier 1995 à 07h40 |
| Vacances de Carnaval : | du vendredi 24 février 1995 à 15h30 |
| | au lundi 6 mars 1995 à 07h40 |
| Vacances de Pâques : | du vendredi 7 avril 1995 à 15h30 |
| | au lundi 24 avril 1995 à 07h40 |
| Vacances d'été : | du vendredi 30 juin 1995 |
| | au lundi 28 août 1995 |

Sont jours de congé : le 1er novembre (Toussaint), le 8 décembre (Immaculée Conception), l'après-midi du 1er mai, le 25 mai (Ascension), le 5 juin (Pentecôte) et le 15 juin (Fête-Dieu).

## DECES

Nous exprimons nos sentiments de sympathie à Sébastien BOSSY, élève de la classe 3K, ainsi qu'aux membres de sa famille, qui a connu la douleur de perdre sa maman le 24 juin.

# LES CLASSES ET LEUR MAITRE 1994-1995

| Classes | | Locaux * | | Maîtres de classes | |
|---|---|---|---|---|---|
| **1ère année** | | | | | |
| 1A | P | | 35 | M. | Laurent Bronchi |
| 1B | P | | 351 | M. | Nathanaël Rotzetter |
| 1C | P | | 13 | M. | Francis Quartenoud |
| 1D | Dév. | | 10 | M. | Pierre-Pascal Descloux |
| 1E | G | Caecilia | 2 | Mme | Isabelle Perroulaz |
| 1F | G | | 14 | M. | Nicolas Gisler |
| 1G | G | | 15 | Mlle | Alexandra Vuichard |
| 1H | G | | 16 | Mme | Christiane Hauser |
| 1K | G | | 17 | Mme | Marie-Jeanne Löffel |
| 1L | PGL | | 36 | M. | Ivan Corminboeuf |
| 1M | PGL | | 361 | M. | Roland Goumaz |
| 1N | PGL | Caecilia | 3 | Mme | Sylvie Schwaller |
| 1P | cl. d'accueil | | 18 | Mme | Mary-Claude Wenker |
| **2ème année** | | | | | |
| 2A | P | | 371 | M. | Philippe Lehner |
| 2B | P | | 41 | M. | Claude Fragnière |
| 2C | P | Caecilia | 1 | M. | Bernard Carrel |
| 2D | Dév. | Caecilia | 4 | M. | Georges Schneuwly |
| 2E | G | | 37 | M. | Jean-Bernard Leibzig |
| 2F | G | | 38 | Mme | Anne-Marie Macheret |
| 2G | G | | 381 | M. | Robert Schuwey |
| 2H | G | | 39 | Mme | Claudine Perroud |
| 2K | PGS | | 40 | Mme | Suzanne Bourqui |
| 2L | PGL-S | | 301 | M. | Frédéric Haenni |
| 2M | PGL | | 49 | Mme | Marie-Claire Python |
| **3ème année** | | | | | |
| 3A | P | | 461 | M. | Louis Despont |
| 3B | P | | 50 | M. | Jean-Marc Schweizer |
| 3C | G com+tech | | 44 | M. | Louis Gisler |
| 3D | G com+tech | | 441 | M. | Marc Maillard |
| 3E | G com+tech | | 45 | M. | Francis Guillaume |
| 3F | G com+tech | | 451 | M. | Jean-Maurice Rappaz |
| 3G | PG A | | 46 | M. | Theodor Kneuss |
| 3H | PG B-E | | 47 | Mme | Gertrude Aebischer |
| 3K | PG C | | 471 | M. | Yves Schouwey |
| 3L | PG C+E | | 48 | M. | Jean Kirsch |

**Légende**

*P* = *classe de section pratique*
*Dév.* = *classe de développement, rattachée à la section pratique*
*G* = *classe de section générale*
*opt. com* : *comptabilité*
*opt. tech* : *dessin technique*
*PG* = *classe de section prégymnasiale*
*PGL* *avec latin*
*PGS* *sans latin*
*A* : *latin-grec*
*B* : *latin-langues*
*C* : *avec dessin technique*
*E* : *avec comptabilité*

* Si la mention du local n'apparaît pas, il s'agit alors du bâtiment principal.

# LES ALLUMES D'APHRODITE

Les allumés d'Aphrodite
Les allumés romantiques
Les troubadours
Romanciers de secours
Vibrent d'amour
Exposition glamour
Moral oblique
L'âme vocalise
Lyrique
Les allumés d'Aphrodite
Les allumés lunatiques
L'homme à l'action
La noblesse des violons
L'heure des moissons
On cultive ses frissons
Anatomique
L'art s'intoxique
Lorsque
Shakespeare nous inspire
L'effort dépouillé
Shakespeare fatalise
Les sens périmés
Roméo pleure
Tant de beautés
Qui se meurent
Les allumés d'Aphrodite
Les allumés du chimique
L'inspiration
Héroïne des passions
L'oiseau fécond
Favorise l'invasion
Béatitude
L'extase s'annule
Lorsque
Shakespeare
...

Raphaël Rotzetter, 2L

# A LA BIBLIOTHEQUE DES ELEVES




Le rôle d'une bibliothèque étant de promouvoir la lecture et la recherche individuelle, nous diversifions, dans la mesure de notre budget, le choix des nouvelles acquisitions : romans, documentaires, BD, revues. Pendant l'année scolaire 93/94, nous avons complété notre bibliothèque par l'achat de 150 livres environ. En plus de ces achats annuels, nous sommes abonnés à différentes revues, telles que : Okapi, Science et Vie Junior, I love English, Je bouquine, BT, revues dont voici une brève présentation.

**OKAPI** est une revue bimensuelle destinée aux jeunes de 11 à 15 ans. Elle se compose d'un magazine où l'on trouve diverses rubriques traitées d'un point de vue dynamique et interactif (reportage, bonnes idées, coulisses du futur, grands débats, test, rencontre, actualités, bande dessinée). A l'intérieur de chaque numéro est encarté un dossier détachable de 16 pages, bien documenté et illustré, qui fait le point sur une question. Ces dossiers originaux abordent les thèmes les plus variés, y compris certains sujets qui font rarement l'objet de publications pour les jeunes. Parmi les numéros parus durant cette année scolaire, on peut citer par exemple dans le domaine

- scientifique : - Le sommeil et les rêves
  - Voyage à l'intérieur de notre corps
- culturel : - La planète vidéo
  - Le Louvre
- historique: - La seconde guerre mondiale
  - La guerre en Bosnie, pourquoi ?
- géo-écologique : - Une planète sous haute surveillance
  - La Méditerranée peut-elle être sauvée ?
- économique : - Pourquoi la faim ?
  - Aujourd'hui la crise... et demain ?

Ainsi Okapi est davantage qu'une revue puisque les dossiers sont ensuite reliés et classés sur les rayons et répertoriés au fichier avec les livres documentaires.

**SCIENCE ET VIE JUNIOR** est une revue mensuelle qui rencontre un vif succès auprès de nos lecteurs. Elle aborde sous un angle scientifique des sujets très variés articulés autour des chapitres - Hier - Aujourd'hui - Demain - Peut-être. Les centres d'intérêt touchent à la biologie, la zoologie, la génétique, la chimie, l'astronomie, la médecine, la technologie, la géographie, l'écologie, l'urbanisme, l'histoire des sciences.
Chaque numéro comporte aussi un dossier de 11 pages qui approfondit un sujet.
Par exemple : - les télécommunications
- les secrets des couleurs

Enfin ses rubriques de la partie "entracte" sont très attractives. On y trouve des actualités (expositions, films, livres etc.), un bloc-notes qui présente chaque mois une profession, une invention originale d'un jeune de moins de 18 ans et une introduction à un programme informatique; Dans chaque numéro "La famille Cosinus" aborde les mathématiques et la géométrie de manière ludique tandis qu'à la page "Eurêka" est proposée une activité expérimentale.

**I LOVE ENGLISH** est un mensuel édité par Bayard Presse Jeune pour les 12-15 ans. C'est un magazine captivant qui permet d'apprendre l'anglais tout en se distrayant. A chaque page, un "mini-dico" permet d'améliorer son vocabulaire. Reportages, jeux, concours, développent la communication dans l'anglais d'aujourd'hui.
A recommander à tous les débutants en anglais !

**JE BOUQUINE** édité également par Bayard Presse Jeune est une revue mensuelle créée dans le but d'encourager la lecture.Elle présente avant tout un roman inédit, écrit spécialement pour les adolescents, par un auteur de renom et illustré par un dessinateur.
Quelques titres parus en 93/94 :
- Panique au cirque
- L'île du Maltais
- Les visiteurs du temps
- Crime de papier

Je bouquine présente aussi un reportage sur des hommes ou des femmes célèbres (acteurs, chanteurs, musiciens, sportifs...).
Chaque numéro est complété par un dossier littéraire comportant la biographie d'un écrivain célèbre avec un extrait en BD d'un de ses romans ( Daudet, Prévert, London, Stevenson, Pagol, etc...)
Je bouquine propose également une sélection de livres parus récemment avec un bref résumé.
Je bouquine est le livre idéal pour tous ceux qui aimeraient lire, mais qui sont découragés par un long roman !

**BT** est un abonnement mensuel pour les 10-15 ans.
C'est une petite revue documentaire de base, comprenant un "reportage" et des pages "magazine"(enquêtes, recherches, expériences, découvertes), véritable mine de connaissances ; La BT capte facilement l'attention des lecteurs par des textes clairs, faciles à lire et toujours associés à une illustration riche et variée
(photographies en couleurs, cartes, croquis). Les thèmes abordés vont des sciences aux activités des hommes, en passant par l'histoire et la géographie. Ils permettent une recherche personnelle et un travail individuel.
Bon outil de travail pour les exposés !
Quelques titres parus en 93/94 :
- le tétras-lyre, le mouflon
- des ballons pour la science
- le ski, ses origines et ses pionniers
- la libération de la France

**CONCLUSION :**
Nous espérons que ce choix de livres et de revues stimulera l'appétit de lecture de nos élèves et saura satisfaire leur désir de découvertes, d'information ou de détente.

Les bibliothécaires :
Suzanne Bourqui
Marie-Claire Python

## SOUVENIR D'ENFANCE

La douceur de ton beau visage
Et le vent dans tes cheveux blonds
La lune éclairant cette plage
Mon coeur amoureux depuis très longtemps
Pour toujours être auprès de toi
Il fallait que je sois
Le bonheur que tu recherchais
Et cet amour dont tu avais besoin
Même si je ne connaissais
Ce pays si lointain
Qui était celui de tes rêves
Celui où ne s'achève
La belle saison de l'été
Où les jardins sont parsemés
De petites gouttes d'eau argentées
Que la fraîcheur des nuits
A laissées derrière elle
Telle cette semeuse de merveilles
Dont la douceur est sans pareille

Virginie Fasel, 2N

## DECOMBRES

Décombres, voix murmurées
Une image désolante
Vivants, morts et puis blessés
Tous cachés sous une tente

La lune brille sur le pont
Un bateau tangue dans le vent
Esprits parcourus de frissons
Le temps passe trop lentement

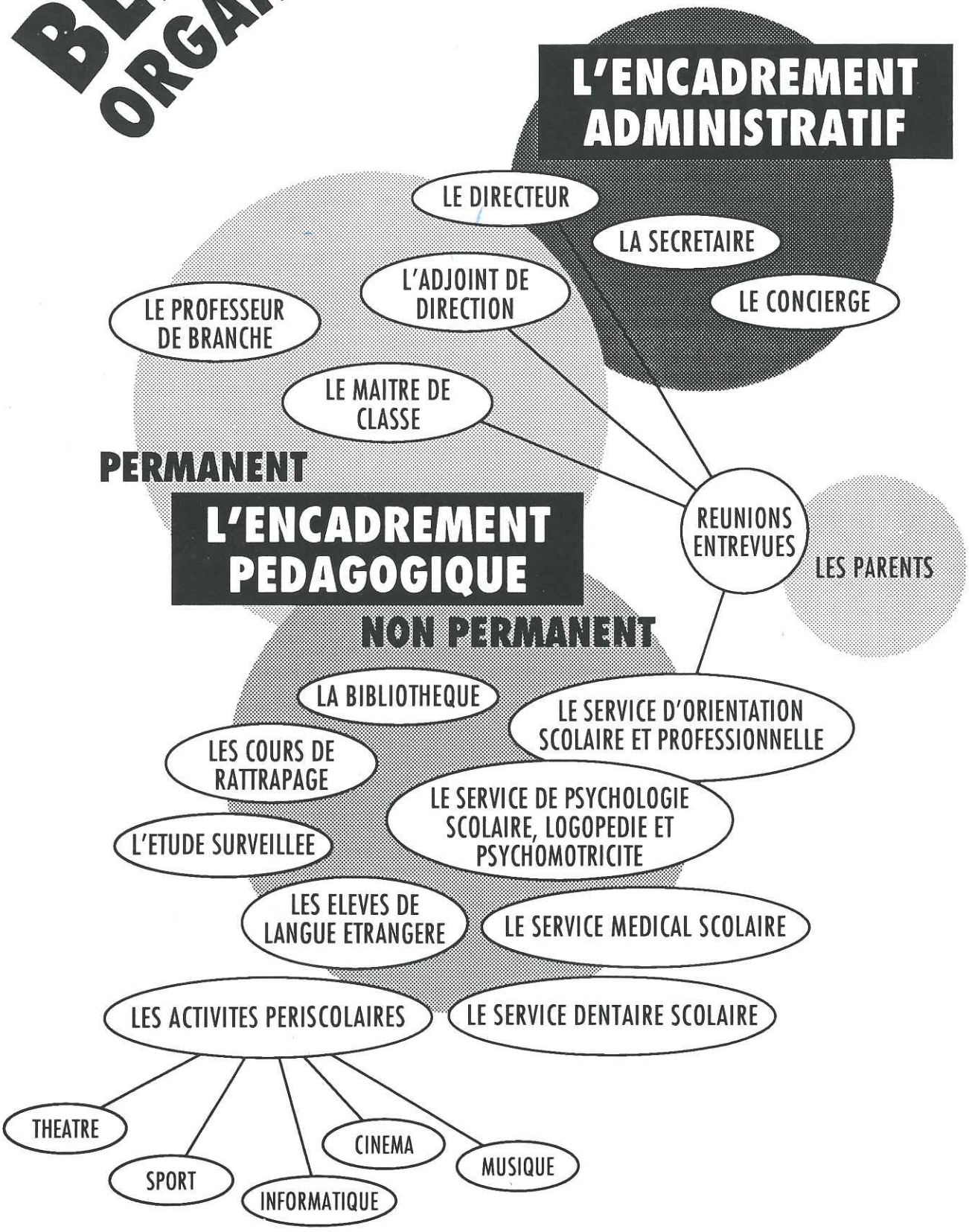
Tous crient au désespoir
Tels des chiens muselés
Croire à des idées noires
Faut vivre ou décrocher

D'un sommeil sans réveil
S'endorment les mortels
Chacun veut son soleil
Personne ne s' en mêle

Que la paix nous unisse
Avant qu' on ne s'éclipse

Jean-Dominique Ngankam, 2K

# BELLUARD
# ORGANISATION DE L'ECOLE



# L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

## PERMANENT



### SECRETARIAT

Le secrétariat de l'école assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

### PARENTS

L'école s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- annotations contenues dans le carnet de devoirs;
- brochure "Les Infos du Belluard";
- circulaires destinées aux parents;
- rencontres Parents-Ecole (voir page 15)
- entretiens individuels (voir pages 15 et 23)
- service de psychologie scolaire (voir page 16)

### DIRECTEUR

Chargé de "la responsabilité générale de l'école", le directeur a en particulier les attributions suivantes : il est responsable de l'instruction, notamment de l'application des plans d'études, et de l'éducation; il assure la collaboration entre l'école et les parents et il administre l'école.

### ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'école en constituant avec lui l'équipe de direction. Soucieux de la conduite de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves. Ils assument aussi la responsabilité des bâtiments annexes.

Les adjoints de direction peuvent être atteints chaque matin entre 07h30 et 08h30 aux N° de tél. indiqués ci-après :

Bâtiment principal : 22.35.85
M. Jean-Claude CUENNET
(classes de 1ère année)
M. Daniel STEVAN
(classes de 2ème année)
M. Pierre BURGY
(classes de 3ème année)
Villa Caecilia : 22.29.81
M. Bernard CARREL

### MAITRE DE CLASSE

Le maître de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de chacun de ses élèves.

### PROFESSEUR DE BRANCHE

Le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.

# L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

## PERMANENT

### REUNION DES PARENTS DES NOUVEAUX ELEVES

Les thèmes traités lors de cette soirée seront les suivants : prolongement de l'examen d'évaluation, problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, intégration dans une nouvelle école, importance d'une méthode de travail, rôle des services auxiliaires...

Le directeur, accompagné d'un adjoint et des responsables de l'office d'orientation et des services de psychologie et de logopédie, recevra les parents des élèves de 1ère année

**le jeudi 22 septembre 1994 à 20h.15, à la grande salle de l'école**

Les parents des nouveaux élèves qui fréquentent une classe de 2ème ou de 3ème année sont également les bienvenus.

### ENTREVUE AVEC LE MAITRE DE CLASSE

Organisée à la mi-semestre, après 9 semaines de travail, cette rencontre donnera au maître de classe l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la façon dont l'enfant vit sa scolarité : qualité de l'intégration dans la classe, intérêt pour l'étude, travail fourni, premiers résultats dans les branches fondamentales.

Dès la fin des cours, le maître de classe recevra les parents dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui d'un rendez-vous d'une durée de 15 minutes en général. Les maîtres des branches principales seront à disposition des parents si ceux-ci en expriment le voeu.

**Dates de ces rencontres :**

**le mercredi 9 ou le jeudi 10 novembre 1994,**

à l'heure fixée d'entente avec le maître de classe.

Ne pas oublier de remplir la fiche d'inscription se trouvant à la page 31.

### RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Collaboration profitable, climat de confiance, communication : tels sont les mots clefs des liens que nous souhaiterions entretenir avec les parents des élèves. Pour y parvenir, il faut avant tout se donner l'occasion de se voir, de s'entendre... peut-être de s'expliquer ! C'est dans ce but que sont proposées les rencontres suivantes :



# L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

## NON PERMANENT

### STAGES D'INFORMATION PROFESSIONNELLE

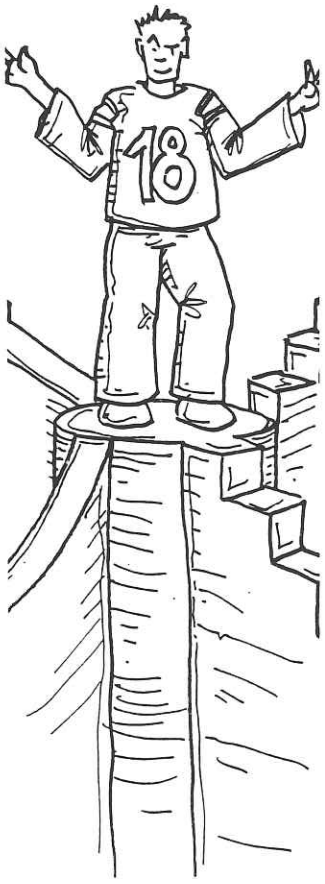
En cours d'année, principalement durant les vacances d'été, de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer des stages d'information préprofessionnelle destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. A ce sujet, les conseillers d'orientation sont à disposition pour toute information utile. Les élèves des classes de section pratique effectuent en principe tous un stage sur le temps de classe lorsqu'ils sont en 9ème année de scolarité. Ils sont également invités à le faire durant les périodes de congé.

### ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

L'office d'orientation scolaire et professionnelle du Belluard fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers en orientation, MM. Oeuvray et Perez.

L'office, dans le cadre du CO du Belluard, a pour tâche d'aider les jeunes à élaborer leur choix professionnel ou d'études tout au long de leur scolarité secondaire.
En plus des séances d'information en classe, les élèves disposent de divers moyens pour mener à bien leur orientation : emprunt de documents écrits ou visionnement de documents audio-visuels sur les professions, possibilité d'effectuer des visites et des stages, demande d'entretiens individuels avec les conseillers.

Un programme de séances d'informations concernant l'entrée dans diverses écoles sera remis à tous les élèves de 3ème année au début de l'automne; les parents sont vivement conviés à participer à ces soirées.
Dans le cadre du Belluard, une séance d'information générale à l'intention des parents des élèves de 2ème année aura lieu au printemps.
Les conseillers sont aussi directement à disposition des parents concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants; ils sont atteignables au no de tél. 22.70.79, de préférence entre 16h00 et 17h00.




### SERVICE DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE ET PSYCHOMOTRICITE

Le service de psychologie scolaire est ouvert à toute personne concernée par l'adolescent et à l'adolescent lui-même. La tâche du psychologue est, d'une part de faciliter la compréhension des difficultés que les jeunes rencontrent dans leurs apprentissages scolaires, leur quête d'identité ou leur relation avec la famille, les enseignants et les camarades. D'autre part, il aide à trouver, avec les personnes concernées, les ressources qui vont permettre de dépasser le problème.
Le service de logopédie propose des examens et des traitements lorsqu'apparaissent ou persistent des défauts d'élocution ou des difficultés dans le langage écrit.
Le service de psychomotricité offre des conseils, des examens et des traitements aux adolescents qui présentent des difficultés s'exprimant par le corps ou dans les mouvements et touchant les aspects expressifs, relationnels ou fonctionnels.
Le recours à ces services est gratuit s'il est approuvé de cas en cas par le directeur de l'école. L'accord des parents ou du responsable légal est indispensable lorsqu'un traitement est envisagé.
Selon leur commune de domicile, les parents peuvent s'adresser aux services suivants :

**Ville de Fribourg :**
Service de psychologie de la Ville, tél. 21.72.62
Service de logopédie et psychomotricité, Flos Carmeli tél. 28.55.55

**Granges-Paccot, Givisiez :**
Service de psychologie, logopédie, psychomotricité,
Flos Carmeli tél. 28.55.55

**Corminboeuf, Chésopelloz, Avry-sur-Matran, Rosé :**
Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité,
Administration communale de Villars-sur-Glâne tél. 24.07.19

**Noréaz, Ponthaux :**
Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité de Noréaz-Ponthaux,
Mme M. Fankhauser tél. 45.23.15

Dans le but de faciliter l'accès aux services de psychologie scolaire, une permanence sera assurée pendant l'année scolaire par Mme V. Gicot, psychologue scolaire à la ville de Fribourg, le mardi de 09h.30 à 10h.30 dans le bureau de M Perez, orienteur, au rez-de-chaussée du bâtiment principal, Remparts 9 (tél. 22.70.79).

# L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

## NON PERMANENT

### BIBLIOTHEQUE

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de 4'500 ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délassement en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.
Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et d'accéder directement aux ouvrages.
Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.

### ETUDE SURVEILLEE

Les attentes prolongées et parfois l'absence de parents à la maison ont amené l'école à organiser une étude surveillée, dès le lundi 5 septembre 1994, chaque soir, de 15h.35 à 17h.00, du lundi au vendredi.

Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. Il n'est par contre guère possible au surveillant d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aide sont mises en place (voir "rattrapage", ci-dessous). La participation à l'étude ne fait l'objet d'aucun frais supplémentaire. En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'école peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

Les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 31.



### RATTRAPAGE

Une fois par semaine, de 15h30 à 16h20, un professeur se tient à disposition des élèves pour leur apporter des compléments d'explications sur des matières mal comprises et faciliter le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage de leur responsabilité, auront lieu à des dates indiquées aux tableaux d'affichage.
Les branches faisant l'objet d'un rattrapage sont les suivantes : le français (orthographe), l'allemand, le latin, les mathématiques et la dactylographie.

### MEDECIN SCOLAIRE

Le service sanitaire des écoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2ème année.

### DENTISTE SCOLAIRE

En vertu de la loi cantonale, le service dentaire scolaire organise chaque année un contrôle de la denture des élèves.

# L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

## NON PERMANENT

### ELEVES DE LANGUE ETRANGERE

#### SERBO-CROATE

Dragi roditelji,

Vama i vasoj familiji najlepse zelje povodom praznika na kraju skolske godine.

Neka vam nova skolska godina donese srecu i uspeh!

Madame Mary-Claude WENKER, Route de la Gruyère 16, 1700 Fribourg, tél. 24.66.01

#### ESPAGNOL

Señoras, Señores,

Durante el año escolar, recibirán varias veces comunicaciones escritas de la escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogacíon, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir informacíon util, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la escuela :

Señor Jean KIRSCH, Chemin des Primevères 13, 1700 Fribourg, tel. 24.28.56



#### TURC

Sayin Bay ve Bayan,

Ders yili boyunca, bir çok defa, okul tarafindan yazilan duyurular alacaksiniz. Belki bunlara iliskin sorulariniz olacak. Bu durumda okulumuzun ögretmenlerinden herhangi biriyle iliskiye geçmekten çekinmeyiniz. Bas vurdugunuz kisi size yardimci olmak için elinden geleni yapacaktir.

Madame Mary-Claude WENKER, Route de la Gruyère 16, 1700 Fribourg, tél. 24.66.01

#### PORTUGAIS

Senhora, Senhor,

Durante o ano escolar, vocês receberão várias comunicações escritas da nossa escola. Para maiores esclarecimentos, vocês poderão entrar em contacto, em sua própria lingua, com :

Madame Mary-Claude WENKER, Route de la Gruyère 16, 1700 Fribourg, tél. 24.66.01

#### ITALIEN

Gentil Signora,
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Daniel STEVAN, Chemin de la Forêt 11, 1720 Corminboeuf, tél. 45.32.66

# L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

## NON PERMANENT

### ACTIVITES PERISCOLAIRES



Les dons particuliers, cela se cultive... L'école offre aux élèves qui le souhaitent la possibilité de se livrer gratuitement à leur(s) passion(s) de prédilection en dehors des heures de classe (soit entre midi et 13h.45, soit après 15h.30).

Ainsi, certains feront du **THEATRE** (voir page 26).

D'autres s'adonneront à la **MUSIQUE** (voir page 25).



D'autres encore préféreront le **SPORT** offert en de nombreuses options : basketball, volleyball, badminton, hockey sur glace,...





D'autres enfin pourront donner libre cours à leur penchant pour le **CINEMA** en assistant aux projections organisées par Cinébel, le cinéclub du Belluard (voir page 24).

# DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

## CONGE

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'école. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

## COURSE, EXCURSION DE CLASSE

Durant l'année scolaire, les maîtres de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion d'un jour avec leurs élèves. Celle-ci devrait permettre à chacun de mieux se connaître. Afin de limiter la participation financière demandée aux parents, le montant maximal à exiger a été fixé à 25 francs.

D'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent également avoir lieu : visite d'expositions, bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, excursion botanique, voyage d'information professionnelle, découverte de sites historiques, échanges de classe.



## COMPORTEMENT - APPLICATION

Au bas des notes semestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions particulières. L'une qualifie le comportement général à l'école et le respect des consignes de discipline liées à la vie communautaire (voir "règlement scolaire" pages 28 et 29). La seconde mention concerne l'application, le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail, la volonté d'apprendre et de manière générale, le zèle mis à l'étude.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir 1ère page du bulletin semestriel).

Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" de l'élève.

## ABSENCES

**Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone :**

- **le secrétariat du Belluard (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant le bâtiment principal;**
- **M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.**

**A leur retour, les élèves apportent sur la formule ad hoc - fiche jaune - une excuse écrite de la main de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.**

**Les élèves qui, pour diverses raisons, ne participent pas aux cours de natation ou de gymnastique travaillent en salle d'étude.**

# DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

## DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en deux semestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes réunies dans un certificat adressé aux parents. Les deux périodes de l'année scolaire 1994-1995 sont :

1er semestre : du lundi 29 août 94
au vendredi 27 janvier 95

2e semestre : du lundi 30 janvier 95
au vendredi 30 juin 95

Notes de mi-semestre :
mercredi 9 novembre 94
vendredi 7 avril 95

## DEVOIRS

Les "devoirs", qui représentent un travail personnel d'étude, constituent dans le système actuel l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à 90 minutes par jour (le samedi étant compté !).

Dès le premier mois, chaque élève de lère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquérir une méthode de travail.

Ainsi chacun prendra en charge sa formation personnelle dont l'un des éléments essentiels est un travail sérieux, approfondi et réfléchi.

## HORAIRE DES CLASSES

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'utiliser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.

L'horaire de travail des élèves de l'école sera donc le suivant pour l'année scolaire 1994-1995 :

**matin**

| | | |
|---|---|---|
| 1ère heure | 07h40 - | 08h30 |
| 2ème heure | 08h30 - | 09h17 |
| 3ème heure | 09h17 - | 10h05 |
| 4ème heure | 10h18 - | 11h05 |
| 5ème heure | 11h05 - | 11h52 |

**après-midi**

| | | |
|---|---|---|
| 6ème heure | 13h50 - | 14h40 |
| 7ème heure | 14h40 - | 15h30 |
| 8ème heure | 15h35 - | 16h25 |

Cet horaire de classe est aussi celui qui s'adapte le mieux aux horaires complexes des trains et autobus.



## CARNET DE DEVOIRS

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où fleurissent les états d'âme et où s'accumulent toutes formes de graffiti.

Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'école et les parents qui sont vivement invités à le consulter régulièrement.

Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contresignées par les parents.

# DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

## BOURSES

Les bourses d'études et d'apprentissages ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant les années précédentes, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg, tél. 22.18.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances ...).



## CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

## SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'école ne se charge donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

## ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 25.30.50. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

L'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'école n'assume aucune responsabilité.

## CALCULATRICES DE POCHES

Dès la seconde partie de la 2e année, pour résoudre des applications propres à la géométrie, ainsi qu'en 3e année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité et de calcul commercial.

Pour simplifier les problèmes d'achat, abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. Veuillez remplir à ce propos la fiche de la page 31.

## FRAIS SCOLAIRES

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles...). La facture qui leur sera adressée présentera la destination des montants réclamés.

# DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

## OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal : c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de matériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances page 22).
Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école et à l'adjoint de direction concerné.

## ABONNEMENT

Depuis l'année scolaire 1987-1988, la totalité des frais de transport, trains ou autobus, est prise en charge par l'association des communes de Sarine-Campagne et du Lac français. Dans un souci de simplification, l'école adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande à tous les parents des élèves habitant la campagne, formule qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève.

L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, y compris les vacances scolaires; seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

## VELOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

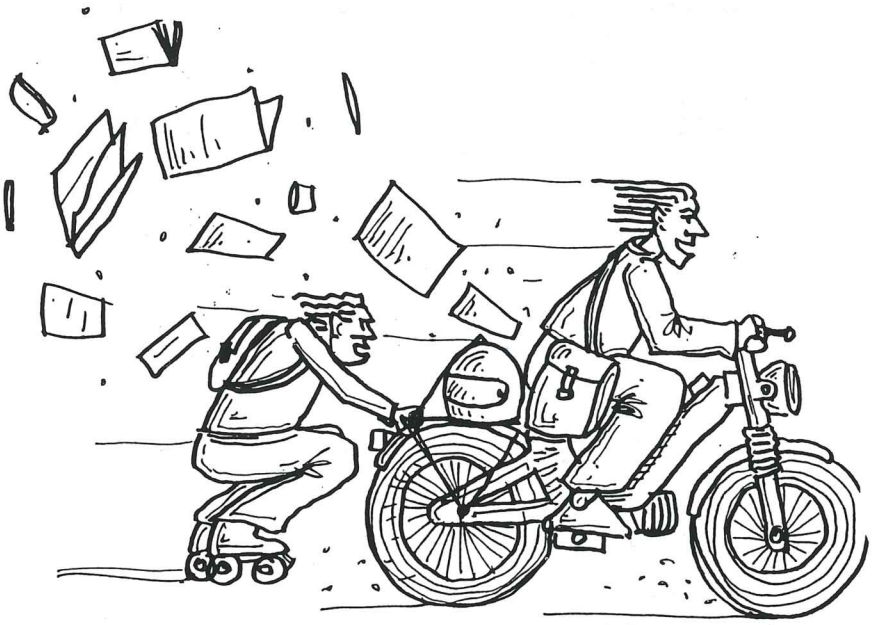
*il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur;*

*la vitesse doit être réduite aux abords de l'école;*

*dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.*

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs ou les bicyclettes seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'école ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage.



## QUI REPONDRA A VOS QUESTIONS ?

Si vous avez à résoudre un problème de nature scolaire, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'école. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.








# *Cinébel...*
# *et la vie est plus belle*




Pour ceux et celles qui étaient au Belluard l'année dernière, le mot ***Cinébel*** fait quasiment partie du voculaire courant. Mais si tu es nouveau ou nouvelle, une explication s'impose.



La journée est longue, on voit arriver avec joie la fin de la semaine. Enfin, vendredi après-midi, la sonnerie, la liberté ! L'été, on retrouve le soleil, et la douceur invite à la flânerie. Mais plonger dans le brouillard de novembre, affronter les frimas de février... Stop ! Tu oublies ***Cinébel*** !



De quinzaine en quinzaine, durant la mauvaise saison, tu auras l'occasion, avec tes copains et tes copines, de t'aventurer dans le monde magique et merveilleux du cinéma. Sept films te seront proposés à la grande salle de l'école; les vignettes qui encadrent cet article illustrent quelques-unes des oeuvres que ***Cinébel*** a projetées ces dernières années. Tu n'auras sans doute aucune peine à reconnaître la majorité d'entre elles...



A la fin de chaque séance, un billet de cinéma, valable dans toutes les salles de Fribourg, sera tiré au sort. Tu pourras de même participer à un concours. L'année dernière, 68 (oui, oui, soixante-huit !) billets de cinéma ont été ainsi distribués par ***Cinébel***. C'est cool, non?



Mais pour bénéficier de toutes ces largesses, il faut faire partie des heureux élus et donc t'inscrire au ciné-club, moyennant une finance d'entrée de 15 francs. Par film ? Mais non ! Pour toute la saison ! Et les anciens te diront que, chaque année, ***Cinébel*** réserve une bonne surprise à ses membres. Sister Act, par exemple. A l'oeil !



Des informations te seront données dans le courant du mois d'octobre. D'ici là, retiens bien: ***Cinébel***. Car, avec ***Cinébel***, tu seras au septième ciel !









# UN ORCHESTRE DE CHAMBRE

Une enquête menée en 1993 à l'école du Belluard a révélé que sur un total d'environ 700 élèves, 144 pratiquaient de la musique instrumentale, soit environ 20 % de la population de l'établissement en question ou encore 1 enfant sur 5. Il est à noter aussi que sur ce nombre total, 1 élève sur 2 exerçait son art depuis 4 ans et plus.

L'idée a donc germé de faire "quelque chose" avec un tel potentiel de talents. Il était bien entendu impensable, parce qu'impossible, de songer à regrouper tout le monde en un ensemble instrumental qui aurait réuni piano, tambour, violon, trompette, synthétiseur et accordéon.

Le choix s'est porté sur un orchestre de chambre, donc sur les instruments à cordes essentiellement.

A titre expérimental, une dizaine de musiciens se sont alors régulièrement rencontrés afin de permettre aux initiateurs de jeter les bases nécessaires à un travail sérieux, fait en profondeur et jalonné d'objectifs à court, moyen et long terme. "Disons d'emblée, comme l'affirme M. Jean-Marie Kolly, son chef, que faire partie d'un tel orchestre n'est pas l'occasion de paresser, bien au contraire".



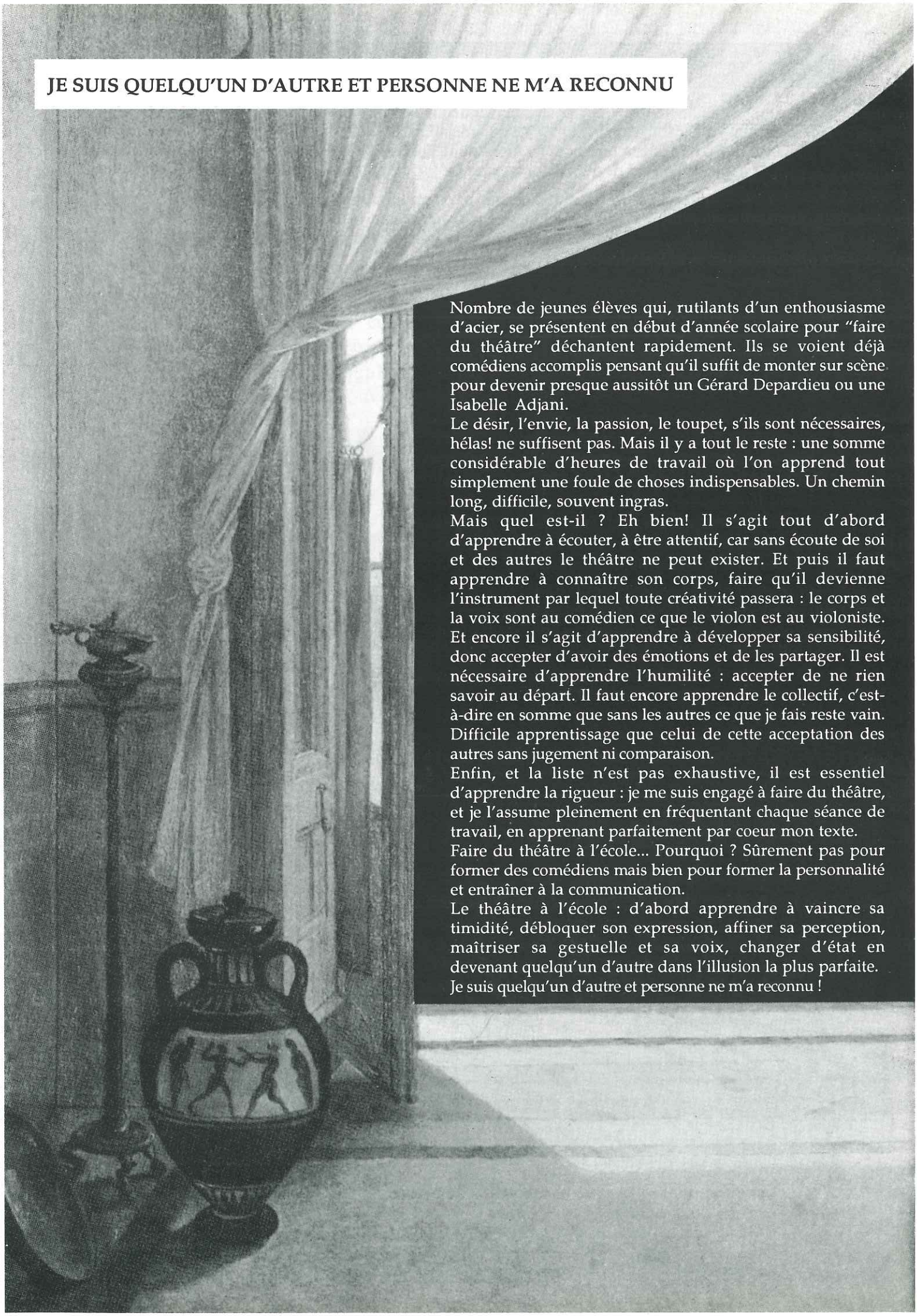
Le Cycle d'Orientation du Belluard innove en tentant de mettre sur pied un orchestre de jeunes musiciens. Son objectif est des plus louables. Il n'est nullement question de *fanfaronner* sur la place fribourgeoise, mais simplement d'offrir aux élèves concernés la possibilité d'exercer très tôt ce qui sera peut-être leur métier plus tard ou du moins une occasion supplémentaire de s'ouvrir, de s'enrichir davantage et de s'épanouir. Cette démarche apparaît en surface comme le témoin d'une constante remise en question.

L'idée a pour but final de créer un orchestre réunissant les musiciens en herbe de tous les CO de la ville !

Alors, violonistes, violoncellistes, flûtistes et autres passionnés, d'où que vous veniez, rejoignez cette année l'orchestre de chambre des écoles du CO de la ville de Fribourg ! Ses pupitres vous attendent...



# JE SUIS QUELQU'UN D'AUTRE ET PERSONNE NE M'A RECONNU



Nombre de jeunes élèves qui, rutilants d'un enthousiasme d'acier, se présentent en début d'année scolaire pour "faire du théâtre" déchantent rapidement. Ils se voient déjà comédiens accomplis pensant qu'il suffit de monter sur scène pour devenir presque aussitôt un Gérard Depardieu ou une Isabelle Adjani.

Le désir, l'envie, la passion, le toupet, s'ils sont nécessaires, hélas! ne suffisent pas. Mais il y a tout le reste : une somme considérable d'heures de travail où l'on apprend tout simplement une foule de choses indispensables. Un chemin long, difficile, souvent ingras.

Mais quel est-il ? Eh bien! Il s'agit tout d'abord d'apprendre à écouter, à être attentif, car sans écoute de soi et des autres le théâtre ne peut exister. Et puis il faut apprendre à connaître son corps, faire qu'il devienne l'instrument par lequel toute créativité passera : le corps et la voix sont au comédien ce que le violon est au violoniste. Et encore il s'agit d'apprendre à développer sa sensibilité, donc accepter d'avoir des émotions et de les partager. Il est nécessaire d'apprendre l'humilité : accepter de ne rien savoir au départ. Il faut encore apprendre le collectif, c'est-à-dire en somme que sans les autres ce que je fais reste vain. Difficile apprentissage que celui de cette acceptation des autres sans jugement ni comparaison.

Enfin, et la liste n'est pas exhaustive, il est essentiel d'apprendre la rigueur : je me suis engagé à faire du théâtre, et je l'assume pleinement en fréquentant chaque séance de travail, en apprenant parfaitement par coeur mon texte.

Faire du théâtre à l'école... Pourquoi ? Sûrement pas pour former des comédiens mais bien pour former la personnalité et entraîner à la communication.

Le théâtre à l'école : d'abord apprendre à vaincre sa timidité, débloquer son expression, affiner sa perception, maîtriser sa gestuelle et sa voix, changer d'état en devenant quelqu'un d'autre dans l'illusion la plus parfaite.

Je suis quelqu'un d'autre et personne ne m'a reconnu !









Cycle d'orientation du
BELLUARD

# REGLEMENT SCOLAIRE

Dans notre école cohabitent journellement environ sept cents élèves et plus de septante adultes. Afin que la vie scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, que l'école soit véritablement un cadre favorable aux études, il faut que chacun respecte un certain nombre de règles.

## 1. Ponctualité

1.1 Le matin, l'entrée à l'école s'effectue au plus tard à 7h40, l'après-midi, dès 13h45. Au moment de la sonnerie, tu es prêt à entrer en classe; ceci est aussi valable pour les salles dites spéciales.

1.2 Lors des déplacements entre les cours (dactylographie, gymnastique, activités manuelles, sciences,...) ainsi que lors de la récréation, tu ne t'attardes pas dans les couloirs.

## 2. Respect des délais

2.1 Les tâches à domicile sont à effectuer pour le jour indiqué par le maître.

2.2 Les documents administratifs sont à remettre le jour prévu.

2.3 Toute information destinée à tes parents doit leur être communiquée le jour même.

2.4 Toute remarque écrite par un maître doit être soumise le même jour à tes parents pour signature.

## 3. Absences

3.1 Lors de ton retour à l'école à la suite d'une absence imprévisible, annoncée téléphoniquement par tes parents, tu remets immédiatement à l'adjoint de direction la feuille prévue à cet effet qu'ils ont remplie et signée.

3.2 Les demandes de congé seront adressées par écrit à l'adjoint de direction. Il s'agit de circonstances exceptionnelles qui doivent être motivées. Fais part de cette absence à ton maître de classe.

3.3 Les dispenses de cours et d'étude seront aussi adressées par écrit et à l'avance à l'adjoint de direction.

## 4. Ordre et soin

4.1 Fais en sorte que ta place de travail soit tenue en ordre. Range à leur place les documents et les feuilles de travail qui te sont remis. Dans ce sens-là, le sous-main n'est pas un lieu de rangement.

4.2 Tes livres, tes cahiers et tout ton matériel doivent être soignés et bien entretenus. Tes livres et tes cahiers sont recouverts proprement et portent chacun l'indication de ton nom et de ta classe. Le sous-main ne porte aucune inscription ni dessin.

4.3 Soigne ton écriture et la présentation de tes travaux : titres en évidence, traits tirés à la règle, utilisation de la plume. Des travaux mal présentés ne seront pas acceptés.

4.4 Une attention particulière doit être portée au bulletin semestriel et de mi-semestre ainsi qu'au carnet de devoirs (agenda) qui sont des documents officiels et qui, tous trois, portent la signature de tes maîtres et de tes parents.
L'agenda sera tenu propre et soigné; tu dois y relever tous les devoirs et les résultats scolaires obtenus au cours de la semaine.

4.5 Tout gaspillage de feuilles doit être évité; n'arrache pas de pages à tes cahiers.

4.6 Remplace sans tarder tout objet perdu, détérioré ou manquant.

4.7 Tu es tenu de respecter le matériel, le mobilier et les installations de l'école. Il sera demandé réparation de tout dommage causé intention-nellement.

4.8 A l'intérieur d'un bâtiment scolaire, tu portes des chaussons pour tous les cours qui ont lieu dans la salle de classe.

4.9 Tu n'apportes à l'école aucun objet sans rapport avec la vie scolaire tels que chewing-gum, couteau, fronde, cigarettes, drogues, ... Le baladeur doit être rangé dans ta serviette à l'entrée du bâtiment.

## 5. Comportement en classe

5.1 Durant les cours, tu ne bavardes pas. Lorsqu'une activité demande le silence, évite tout bruit parasite.

5.2 Tu prends la parole ou tu te déplaces seulement si tu en as demandé au préalable l'autorisation au maître. Il en est de même pour aller aux WC.

5.3 Adresse-toi poliment au professeur et à tes camarades. Respecte l'avis des autres et exprime-toi en évitant toute agressivité dans tes paroles. Utilise un langage correct et non vulgaire.

5.4 Toute tricherie est interdite.

## 6. Comportement à l'extérieur de la salle de classe

6.1 Dans les couloirs, il convient de te comporter correctement : ni cris, ni bousculades, ni bagarres. Les plan-ches à roulettes sont interdites.

6.2 La tenue vestimentaire est laissée à ton libre arbitre et à celui de tes parents. Nous te demandons cependant une tenue correcte, absente de toute forme de provocation.

6.3 Les chaussures sont rangées dans ton casier et ta veste suspendue aux patères.

6.4 Laisse les toilettes propres, c'est-à-dire dans l'état où tu aimerais les trouver.

6.5 La récréation se tient à l'extérieur du bâtiment, dans la cour prévue à cet effet, que l'on ne quitte sous aucun prétexte. Fumer ou boire de l'alcool y est strictement interdit, comme à l'intérieur du bâtiment.

6.6 Respecte l'environnement en ne jetant pas des détritus dans la cour ou les corridors de l'école; utilise les poubelles prévues à cet effet.

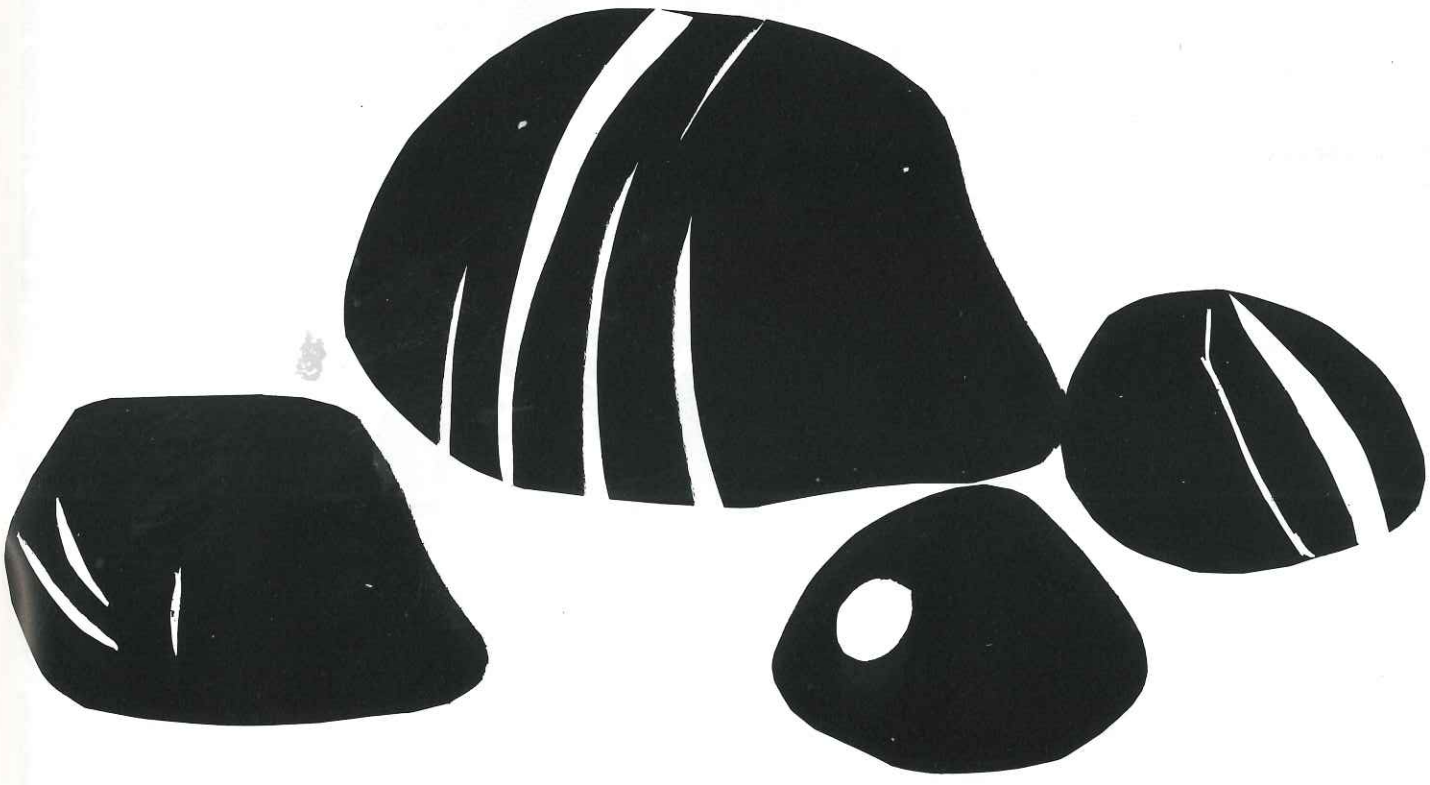
6.7 Sur le chemin de l'école, comporte-toi correctement ainsi que dans les transports publics où tu laisses ta place assise aux personnes âgées.

6.8 Avant l'entrée du garage, il faut couper le moteur de ton cyclo-moteur et en descendre.

Il est dans l'intérêt de tous et du tien que chacun respecte ces directives.

Fribourg, juillet 1994

LA DIRECTION





# FICHES A DETACHER

## ENTREVUE AVEC LE MAITRE DE CLASSE - 9/10 novembre 1994

Fiche à remettre au professeur de classe au plus tard le lundi 24 octobre 1994 par tous les élèves (données explicatives page 15).

**Elève** nom ..... prénom ..... classe ..... no alph. .....

Cocher ce qui convient.

**Les parents**

- ○ participeront à la réunion; ils souhaitent être convoqués :
  - ○ le mercredi 9 novembre à ..... heures
  - ○ le jeudi 10 novembre à ○ heure indifférente

  (possibilité dès 16h00 ou selon les indications du maître de classe)
- ○ ne participeront pas à la réunion du 1er semestre
- ○ souhaitent rencontrer un maître d'une autre branche fondamentale :

  .....

Date : ..... Signature d'un des parents : .....

## MACHINES A CALCULER

Les élèves de 2ème et 3ème année intéressés à l'achat d'une machine, remettront cette fiche à leur maître de classe le jeudi 1er septembre 1994 (voir page 22).

**Elève** nom ..... prénom ..... classe ..... no alph. .....

désire acheter le modèle TI-30 noire à Fr. 27.- ○ TI-40 Galaxy à Fr. 37.- ○.
Pour toute réclamation, s'adresser au magasin Interdiscount, rue de Romont 2, à Fribourg.

Date : ..... Signature d'un des parents : .....

## ETUDE SURVEILLEE

Fiche d'inscription à remettre le jeudi 1er septembre 1994 au professeur de classe par les élèves intéressés (voir page 17).

**Elève** nom ..... prénom ..... classe ..... no alph. .....

domicile.....

**Les parents**

- ○ inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
- ○ n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

a) les jours choisis : ○ lundi ○ mardi ○ mercredi ○ jeudi ○ vendredi
b) heure de fin d'étude surveillée : ○ 16h15 ○ 16h30 ○ 17h00

Cocher d'un **x** les mentions qui conviennent.

Date : ..... Signature d'un des parents : .....




BENETTON